



Cellule d'Analyse de Politiques
Economiques du CIRES



Programme d'Activités 2021

Décembre 2020

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
INTRODUCTION	3
1- CONTEXTE GENERAL	3
1.1- CONTEXTE INTERNATIONAL	4
1.2- CONTEXTE NATIONAL	4
2- ACTIVITES PREVUES POUR 2021	5
2.1- ETUDE DE RECHERCHE	5
2.2- PUBLICATIONS	14
2.3- FORMATION	14
2.4- SEMINAIRES DE DISSEMINATION, FORUM, INTERFACE ET GOUVERNANCE	14
2.5- ETUDES ET RECHERCHES A TITRE ONEREUX	14
2.6- APPUIS TECHNIQUES ET CONVENTIONS	15
2.7- AUTRES ACTIVITES	15
3- INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUES	16
3.1- INDICATEURS DE PERFORMANCE	16
3.2- RISQUES	16
CONCLUSION	16
ANNEXES	17

INTRODUCTION

En 2021, la Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES (CAPEC) devra à l'exemple des années précédentes, sous les orientations de son Comité de Pilotage, continuer d'accroître sa notoriété dans le cercle des institutions qui comptent dans le domaine de la réflexion économique, dans le renforcement des capacités, et l'assistance technique.

On note que la CAPEC s'impose de plus en plus comme une structure nationale voire africaine capable d'orienter la politique économique. Ainsi, selon le rapport du Centre africain pour l'évidence (Africa Centre for Evidence), la CAPEC fait partie des structures ayant conduit au moins une étude d'évaluation d'impact randomisée dans le monde. En Afrique, seulement 18 pays sont répertoriés à cet effet.

L'année 2020 a été marquée au niveau mondial par la pandémie de la Covid-19. La CAPEC a apporté, au niveau de la riposte nationale à la pandémie, son expertise à travers la réalisation de deux études pour le compte du Ministère de l'Economie et des Finances. Il s'agit des études portant sur : Impact potentiel de la pandémie de la covid-19 sur l'économie ivoirienne ; et (ii) Evaluation de l'impact économique et social des mesures prises face à la pandémie de la Covid-19 en Côte d'Ivoire. La CAPEC a aussi réalisé des études sur l'évaluation de l'impact des mesures fiscales et des régimes dérogatoires dans le cadre des activités du Ministère auprès du Premier Ministre en charge du Budget et du Portefeuille de l'Etat afin de le guider dans l'instauration d'un système fiscal plus flexible et plus attractant.

L'année 2021 marquera le début de la mise en œuvre du nouveau Plan National de développement (2021-2025) avec pour objectifs, d'accélérer la transformation structurelle, d'assurer une répartition équitable des fruits de la croissance et de faciliter l'attractivité des Investissements Directs Etrangers (IDE). A cet effet, la CAPEC vise à continuer à contribuer au renforcement des capacités de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile pour la consolidation de la forte croissance observée au cours des dix dernières années et pour une plus grande atteinte des objectifs du PND.

A travers ces programmes passés et à venir, la CAPEC vise à accroître sa contribution aux analyses et à la prise de décision en matière de politiques économiques en Côte d'Ivoire et dans toute l'Afrique, surtout que des défis majeurs demeurent sur la route des pays africains vers l'industrialisation et le développement socioéconomique. Il s'agit entre autres de la question de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), la question de la nouvelle monnaie éco de la CEDEAO, de la croissance inclusive et du stock croissant de la dette.

Le présent programme comprend les activités qui seront réalisées de janvier à décembre 2021. Il est élaboré en conformité avec les orientations stratégiques du nouveau PND 2021-2025 et prend en compte un ensemble de défis auxquels fait face l'Etat de Côte d'Ivoire.

Ce programme est structuré autour de trois sections. La première permet de décrire le contexte général ; la deuxième est le cadre de présentation des activités prévues pour l'année 2020 tandis que la troisième section est consacrée aux indicateurs de performance et aux risques.

1- CONTEXTE GENERAL

Cette section comprend dans un premier temps le contexte mondial et régional et dans un second temps une analyse du contexte national, qui permettent d'orienter les activités à mener.

1.1- CONTEXTE INTERNATIONAL

L'année 2020 fut marquée par la grave crise sanitaire (pandémie à coronavirus) qui a secoué la plupart des économies au monde. Selon le Rapport « Perspectives de l'Economie Mondiale Juin 2020 » du Fonds Monétaire International (FMI), le PIB mondial devrait se contracter de 4,9 % en 2020, c'est-à-dire de 1,9 points de pourcentage de plus que ce qui était prévu dans les Perspectives de l'économie mondiale d'avril 2020. La pandémie de la Covid-19 a eu un impact négatif plus important que prévu sur l'activité au cours du premier semestre 2020, et la reprise devrait être plus progressive que ce à quoi on s'attendait. En 2021, la croissance mondiale devrait atteindre 5,4 %. Globalement, le PIB de 2021 devrait donc se retrouver quelque 6½ points de pourcentage en-dessous du niveau envisagé par les projections établies en janvier 2020, avant la pandémie. L'impact négatif sur les ménages à bas revenus est particulièrement sévère, et pourrait compromettre les progrès considérables qui ont été accomplis en matière de réduction de l'extrême pauvreté dans le monde depuis les années 90.

Face à ces perspectives inquiétantes, les pays adoptent des solutions pour faire face à la crise sanitaire et contenir les dommages économiques à court terme. Et à long terme, ils entreprennent des programmes de réforme complets pour améliorer les moteurs fondamentaux de la croissance économique une fois la crise maîtrisée.

La communauté internationale est appelée à soutenir davantage les initiatives nationales, notamment en apportant une aide financière aux pays dont les capacités en matière de soins sont limitées. Pour cela, une étroite coopération multilatérale demeure indispensable dans de multiples domaines. Les pays confrontés à des crises sanitaires et à des déficits de financement extérieur ont un besoin impérieux de liquidités, notamment par le biais d'un allègement de leur dette et d'un recours au dispositif mondial de sécurité financière.

Les organisations internationales recommandent ainsi que les politiques de reconstruction à court et à long terme s'orientent davantage vers le renforcement des services de santé et la mise en place des mesures de relance ciblées pour aider à relancer la croissance, y compris le soutien au secteur privé et l'acheminement direct de l'argent vers la population. Pendant la période d'atténuation, les pays devraient se concentrer sur le maintien de l'activité économique avec un soutien aux ménages, aux entreprises et aux services essentiels.

1.2- CONTEXTE NATIONAL

La Côte d'Ivoire, à l'instar de la quasi-totalité des pays du monde, est frappée par la pandémie de la maladie à coronavirus (Covid-19). Celle-ci impacte négativement tant la vie des populations que l'activité des entreprises avec son corollaire de conséquences sur le chiffre d'affaires, la trésorerie, la production, l'emploi. Elle a même occasionné la faillite de certaines entreprises. Pour faire face à cette pandémie, endiguer sa propagation et limiter ses effets sanitaires, sociaux et économiques, le Gouvernement Ivoirien a élaboré un certain nombre de mesures d'urgence contenues dans le Plan de soutien Economique, Social et Humanitaire. D'un coût global de 1 700 milliards FCFA, ces mesures peuvent être regroupées en des : (i) mesures sociales d'aides aux ménages et aux entreprises (Fonds de solidarités/Soutien, paiements de factures d'électricité, eau, etc.), (ii) mesures d'accompagnement des entreprises et (iii) mesures fiscales et douanières pour les entreprises. Notons que les mesures d'accompagnement des entreprises avaient pour but essentiel de maintenir l'activité économique, soulager la trésorerie des entreprises, tout en préservant l'emploi ainsi que l'outil de travail (notamment la capacité de production). De plus, le gouvernement a mis en place un autre fonds de riposte sanitaire et de lutte contre la Covid-19 (doté d'une enveloppe de 95,8 milliards de FCFA), afin de stopper la propagation de la pandémie.

Ainsi, la mise en œuvre de ces mesures a permis de réduire les effets néfastes estimés de la pandémie sur l'économie. La croissance économique devrait atteindre 1,8% en 2020 et 6,5% en 2021 malgré l'environnement

international toujours marqué par la Covid-19, tandis que l'inflation devrait être maîtrisée en dessous du seuil de 3% de la norme communautaire de l'UEMOA.

Pour l'exercice 2021, le gouvernement ivoirien a adopté un projet de budget qui s'équilibre en ressources et en charges à 8621,1 milliards de FCFA, soit une progression de 6,9% par rapport aux prévisions initiales inscrites au budget 2020. Ce budget qui a été élaboré dans un contexte marqué par la crise sanitaire, est dans la continuité des précédents avec la mise en œuvre effective de la deuxième génération des réformes initiées dans le cadre des directives de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), concernant la gestion des finances publiques. Ce budget permet également de prendre en compte la riposte contre la Covid-19 et de la réalisation des projets structurants du pays. Un nouveau Plan National de Développement (PND 2021-2025) est en cours de finalisation et sa première année de mise en œuvre sera 2021. Les piliers de ce PND portent sur :

Pilier 1 : le renforcement de la transformation productive, le développement de grappes industrielles et la digitalisation de l'économie ;

Pilier 2 : le développement du capital humain et l'amélioration de sa productivité ;

Pilier 3 : le renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action sociale ;

Pilier 4 : le développement régional par la création de pôles économiques compétitifs, le développement des infrastructures de soutien à la croissance, la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique et ;

Pilier 5 : l'approfondissement de la gouvernance dans tous ses aspects et modernisation de l'Etat.

Concernant la politique budgétaire, elle consistera à poursuivre l'amélioration du recouvrement des recettes intérieures et les efforts de maîtrise des charges de fonctionnement, ainsi que de la dette, afin de dégager l'espace budgétaire nécessaire au renforcement des moyens d'actions de lutte contre la pauvreté et la poursuite de la mise en œuvre de la politique d'investissement. Elle visera également la consolidation budgétaire avec le maintien du déficit budgétaire dans la limite de 3% du PIB, conformément à la norme communautaire de l'UEMOA.

Les différentes activités prévues en 2021 visent à produire des connaissances additionnelles sur des problématiques majeures et à les diffuser afin d'accompagner le Gouvernement, mais aussi le secteur privé et la société civile, dans la mise en œuvre du PND 2021-2025 et dans l'atteinte globalement des objectifs de développement.

2- ACTIVITES PREVUES POUR 2021

Le Programme d'activités de l'année 2021 s'articule autour de sept (7) points : (1) les études et recherches, (2) les publications, (3) les formations, (4) les séminaires de dissémination, forum et interface, (5) les études et recherches à titre onéreux, (6) appuis techniques et conventions, et (7) les autres activités. La sous-section (8) permettra de présenter les résultats.

2.1- ETUDE DE RECHERCHE

Les chercheurs de la CAPEC comptent réaliser, en 2021, six (06) études portant sur des thèmes relatifs à la diversification agricole et sécurité alimentaire, sur l'innovation et la protection des droits de propriété, au renforcement de l'intégration commerciale, à la maîtrise de l'endettement, à l'inclusion socio-économique des jeunes et à la résilience des populations vulnérables face à la pandémie de la Covid-19.

1. Contexte et justification

Le secteur agricole joue un rôle important dans les pays en développement, non seulement en matière de développement de l'agro-industrie, mais aussi de sécurité alimentaire. La Côte d'Ivoire possède une grande variété de conditions climatiques qui favorise une large gamme de productions agricoles. Mais la transformation des produits agricoles qui devrait favoriser le développement des industries locales à travers les chaînes de valeur reste encore faible. Dans la situation actuelle, à l'exception du cacao qui est transformé localement à près de 33%, le taux de transformation des autres cultures (le café, l'hévéa, le coton et l'anacarde) est à peine de 5%. Les produits manufacturés représentaient seulement 10,51% des exportations de la Côte d'Ivoire en 2012 contre 61,74% en Malaisie (Banque Mondiale, WDI, 2015). De plus, la part de l'agro-industrie dans le PIB est restée faible, mais a connu une évolution entre 1996 et 2017, passant de 3,7% à 5,5%. La Côte d'Ivoire désire renforcer son processus de transformation structurelle par l'industrialisation et en s'appuyant sur son potentiel agricole. Cette étude vise à répondre à la problématique suivante : comment la diversification agricole affecte-t-elle la croissance de l'agro-industrie et la sécurité alimentaire ?

2- Objectifs de l'étude

L'objectif de l'étude est de faire ressortir les relations de court et long termes entre la diversification agricole, la croissance de l'agro-industrie et la sécurité alimentaire.

De façon spécifique, il s'agit de : (i) déterminer le niveau et le rythme de diversification des cultures agricoles ; (ii) analyser l'effet de la diversification agricole sur la croissance du secteur de l'agro-industrie, (iii) analyser l'effet de la diversification agricole et de la croissance de l'agro-industrie sur la sécurité alimentaire. *

3- Méthodologie

Pour étudier les effets à court et à long terme de la diversification agricole sur l'agro-industrie et la sécurité alimentaire, nous utiliserons un modèle autorégressif de décalage distribué (ARDL) développé par Pesaran et al. (1999). Cette méthode est appropriée lorsque que les variables sont stationnaires à I (1) ou I (0) ou I (1) et I (0).

Les variables du modèle sont : l'indice de diversification à calculer, la part de l'agro-industrie dans le PIB, le score de consommation alimentaire, le score de diversification alimentaire, les importations et les exportations agricoles et de produits manufacturés, les investissements directs étrangers dans le secteur agricole et agro-industrie, les variables climatiques, les infrastructures, la croissance de la population, etc.

4. Résultats attendus

A l'issue de cette étude, l'effet de court et de long terme, ainsi que le rythme auquel la diversification agricole peut accroître la contribution de l'agro-industrie dans le PIB et la sécurité alimentaire seront évalués.

Etude 2 : Innovation, protection des droits de propriété intellectuelle et commerce international : cas des pays d'Afrique au sud du Sahara / Dr Kramo Germain

1. Contexte et Justification

L'importance de la protection des droits de propriété pour le commerce international a été consacrée par l'adoption de l'ADPIC¹ par les pays membres de l'OMC en 1994. À la suite de la conclusion de l'accord sur les ADPIC, le coût et les avantages potentiels d'une protection renforcée des droits de propriété intellectuelle (DPI) occupent désormais une place importante dans l'analyse économique. Les niveaux de protection des droits de propriété intellectuelle diffèrent d'un pays à un autre compte tenu du caractère territorial des droits de propriété. Mais avec la mondialisation et la libéralisation des échanges, ce caractère territorial des droits de propriété intellectuelle biaise les échanges internationaux. Des divergences dans les régimes nationaux des droits de propriété intellectuelle créent des effets qui sont comparables à ceux des barrières non tarifaires (Braga et Fink, 1997). L'harmonisation internationale des régimes de droits de propriété intellectuelle peut ainsi réduire les coûts de transaction existant dans des environnements juridiques différents.

Les Membres signataires de l'ADPIC sont « désireux de réduire les distorsions et les entraves en ce qui concerne le commerce international, et tenant compte de la nécessité de promouvoir une protection efficace et suffisante des droits de propriété intellectuelle et de faire en sorte que les mesures et les procédures visant à faire respecter les droits de propriété intellectuelle ne deviennent pas elles-mêmes des obstacles au commerce légitime ». Mais les pays pauvres ont émis des réserves sur les effets positifs d'une application immédiate des accords ADPIC. Il apparaît indispensable de mener l'analyse des effets des droits de propriété intellectuelle sur l'innovation et le transfert de technologie, ainsi que sur le commerce au moment où l'entrée en vigueur de la ZECAf est vue comme une réelle opportunité pour l'Afrique. Une telle analyse est indispensable pour mieux orienter la politique économique des pays africains et particulièrement de la Côte d'Ivoire dans un contexte de mise en œuvre de la ZLECAf.

2. Objectifs de l'étude

L'objectif de cette étude est d'analyser la relation entre l'innovation, la protection des droits de propriété intellectuelle et les échanges commerciaux des pays africains au sud du Sahara.

De façon spécifique, il s'agira de :

- faire une analyse de la structure des échanges intra-africains ;
- analyser l'évolution de la protection des droits de propriété intellectuelle et de l'innovation en Afrique ;
- déterminer l'effet de la protection des droits de propriété intellectuelle et le commerce sur l'innovation en Afrique.

3. Méthodologie

Pour analyser la relation entre l'innovation, la protection des droits de propriété intellectuelle et les échanges commerciaux des pays africains au sud du Sahara, nous nous inspirons du travail de Chen et Puttitanum (2005). Ces auteurs ont analysé le lien entre les droits de propriété intellectuelle et l'innovation dans les pays en développement à travers un modèle de panel.

L'étude couvre les pays africains au sud du Sahara. Nous utiliserons les données de Ginarte et Park comme mesure du niveau de protection des droits de propriété. Etant donné que les données Ginarte et Park sont

¹ Accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).

disponibles chaque cinq ans, nous construirons des données pour des sous-périodes de cinq années. Les données proviendront des bases de données de la Banque Mondiale, de Penn World Tables, de l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle et l'indice Ginarte et Park.

4. Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- la protection des droits de propriété a une influence positive et significative sur l'innovation des pays africains au sud du Sahara ;
- la protection des droits de propriété n'a pas d'influence significative sur le commerce en Afrique subsaharienne ;
- les échanges intra africains n'ont pas d'influence sur l'innovation.

Etude 3 : Renforcement de l'intégration commerciale : le cas de la Côte d'Ivoire dans l'UEMOA / Dr FE Doukouré Charles

1. Contexte et justification

La Côte d'Ivoire a fait du renforcement de l'intégration et du développement régional un axe stratégique du PND 2016-2020, qui est aussi pris en compte dans les piliers du PND 2021-2025. Le renforcement de l'intégration régionale constitue un défi tant pour le développement des échanges, le financement que l'acquisition des technologies. Deux approches sont utilisées pour évaluer les effets de l'intégration sur les économies : une approche en statique comparative qui aboutit à l'analyse des effets de création et de détournement de commerce² et une approche dynamique qui permet d'évaluer la contribution de l'intégration à la croissance et au développement. La plupart des travaux sur la question du rôle de l'intégration dans le processus de développement se sont focalisés sur ces aspects en laissant de côté l'analyse des effets de l'intégration sur les spécialisations des pays, la structure des échanges, la compétition entre pays membres sur le marché régionale et ses implications pour le renforcement de l'intégration commerciale. C'est cette préoccupation que nous tenterons d'examiner dans cette étude en nous focalisant sur le cas de la Côte d'Ivoire dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Est-ce que son appartenance à l'UEMOA constitue une réelle opportunité de croissance des échanges pour la Côte d'Ivoire avec les pays membres ? Quel est le degré de compétition entre pays membres sur le marché de l'UEMOA ? Comment cette compétition affecte l'expansion du commerce intra UEMOA de la Côte d'Ivoire ? En d'autres termes, le degré de similarité de l'offre exportable de la Côte d'Ivoire est-il un catalyseur de l'expansion de son commerce intra régional ? Telles sont les questions auxquelles cette étude essaiera de répondre.

2. Objectifs de l'étude

Cette étude analyse l'effet de la participation de la Côte d'Ivoire à l'UEMOA, sur la structure de son commerce intrarégionale et évalue l'effet du degré de compétition sur le marché sous régional sur l'expansion du commerce intra UEMAO dans la perspective du renforcement de l'intégration régionale.

² L'effet de création de commerce se justifie par le fait que la levée des barrières tarifaires résultant de la création de la zone de libre-échange-étape inclue dans la création de la communauté économique régionale-conduit à créer de nouveaux flux commerciaux entre pays membres du fait de la réduction de barrières douanières. L'effet de détournement de commerce s'explique par le fait que l'entrée dans la CER va se traduire par le remplacement des importations du pays depuis un pays tiers par des importations du pays depuis un pays membre de la CER.

3. Méthodologie

A partir des outils de la statistique descriptive, une analyse des échanges de la Côte d'Ivoire sera réalisée avec une comparaison de sa spécialisation avec celle de ses partenaires de l'UEMOA. Nous allons pour cela calculer des indicateurs de commerce extérieur et appréhender le degré de la compétition entre les pays membres de l'UEMOA par le calcul d'indices de similarité de leur offre d'exportation. Nous allons comparer principalement la situation de la Côte d'Ivoire avec les autres pays membres. Par la suite, à l'aide d'une analyse économétrique, nous allons évaluer les effets du degré de compétition entre pays membres sur le commerce intra UEMOA de la Côte d'Ivoire à partir d'un modèle de gravité augmenté.

4. Résultats attendus

Cette étude va nous permettre d'apprécier le rôle de la Côte d'Ivoire dans le renforcement de l'intégration régionale dans l'UEMOA. De manière spécifique :

- une analyse de la structure des échanges de la Côte d'Ivoire avec ses partenaires de l'UEMOA sera faite ;
- une évaluation du degré de compétition entre la Côte d'Ivoire et les autres pays membres sur le marché sous régional sera faite ;
- l'effet de cette compétition sur le commerce sous régional de la Côte d'Ivoire sera évalué.

Etude 4: Sur la trajectoire de soutenabilité de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire / Dr Boyé Roméo

1. Contexte et justification

Après la crise post-électorale de 2011, il était plus que nécessaire pour la Côte d'Ivoire de passer à la reconstruction. Dès 2012, l'Etat ivoirien s'est vu engager dans une stratégie de développement qui a impliqué la réalisation de grands projets d'infrastructures. Cette stratégie entraîne des importations coûteuses de biens d'équipement et de technologies (Treillet, 2011), et dont les factures sont libellées en monnaie « véhiculaire » internationale telle que le dollar (Bourguinat, 1999).

Selon les données du Ministère de l'économie et des finances de la Côte d'Ivoire, pendant que les recettes d'exportations baissent, passant de 7 464,8 milliards de Francs CFA en 2017 à 7 121,4 milliards de francs CFA en 2018, le service de la dette extérieure est en hausse et est passé de 1 459,76 milliards de franc CFA en 2017 à 1 547,27 milliards en 2018. Le stock de la dette extérieure quant à lui, est passé de 3 884,973 milliards de francs de FCFA en 2012 pour atteindre un niveau de 7 613,379 milliards de francs CFA en 2018 en passant par un stock de 5 770,013 milliards de francs CFA en 2017.

Cette forte croissance de la dette extérieure, principale source d'endettement de la Côte d'Ivoire (soit 63,86% de la dette totale en 2018), est au cœur des débats des politiques, alors que la dette totale ne représente qu'environ 42,5% du PIB ; ratio largement en dessous de la norme communautaire (UEMOA) de 70%, relative au critère de convergence multilatérale sur l'endettement. Le ratio du service de la dette extérieure sur les recettes d'exportations est de 21,73%, alors qu'il est d'environ 10% en moyenne en Afrique subsaharienne (Nations Unies, 2016).

Cette étude s'intéresse à la problématique de la soutenabilité de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire en mettant l'accent sur sa surveillance. En d'autres termes, quels sont les leviers sur lesquels les autorités pourraient jouer pour rendre la dette extérieure de la Côte d'Ivoire soutenable ?

2. Objectifs de l'étude

L'objectif de cette étude est d'analyser la soutenabilité de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire. De façon spécifique, il s'agira de :

- décrire la trajectoire de soutenabilité de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire ;
- déterminer les facteurs explicatifs du maintien de la dette extérieure sur sa trajectoire de soutenabilité.

3. Méthodologie

Cette étude s'appuie sur la méthode comptable de la dette qui consiste à représenter l'évolution de la dette en fonction de la dette antérieure, le déficit public et le service de la dette. Cette méthode, qui consiste en des évaluations année par année et qui permet d'avoir des simulations pour le futur, sera adaptée dans le cadre de la dette extérieure en prenant en compte le déficit extérieur.

La dette extérieure pour une année donnée est jugée soutenable si le déficit commercial enregistré ne dépasse pas le seuil critique estimé. A partir du seuil critique annuel calculé, une trajectoire de soutenabilité de la dette extérieure sera représentée, et le gap avec le solde commercial sera analysé. Par la suite, l'on construira un indicateur qui permettra de juger de la soutenabilité de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire.

Sur la base de cet indicateur, un modèle linéaire général sera utilisé pour identifier les facteurs explicatifs de la soutenabilité de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire.

Les principales variables concernées pour l'analyse dans cette étude sont entre autres le solde commercial, le taux de croissance du volume des exportations, le taux de croissance des prix à l'exportation, le taux d'intérêt nominal apparent de la dette extérieure, le taux de change nominal dollar FCFA, le taux de change euro FCFA, la part des devises d'exportations nécessaire à l'Etat pour l'achat de ses biens et services provenant de l'étranger, le volume des importations, le volume des exportations, le prix unitaire à l'exportation, le prix unitaire à l'importation, la part des devises d'exportation allant dans le compte d'opération et le stock de la dette globale.

Ces variables proviendront du Ministère de l'économie et des finances de la Côte d'Ivoire, du site de la BCEAO, de la base de données WDI et du FMI.

4. Résultats attendus

Cette étude permettra de faire ressortir la trajectoire de soutenabilité de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire ainsi que les facteurs explicatifs du maintien de la dette extérieure sur sa trajectoire de soutenabilité.

Etude 5: Évaluation expérimentale de l'impact des filets de sécurité sociale COVID-19 sur l'inclusion socio-économique des jeunes marginalisés en Côte d'Ivoire/ Prof. KIMOU Assi J. C.

1. Contexte et Justification

Depuis la fin de la crise post-électorale en 2011, la Côte d'Ivoire connaît une relative stabilité, favorisant son essor économique, le tout dans une stratégie globale contenue dans les Plans Nationaux de Développement (PND),

2012-2016 puis 2016-2020. Le PIB par habitant qui était de 1138 Dollars US en 2011 est passé à 1633 US Dollars en 2017 soit une augmentation de 43%. Malgré cette performance économique, le taux de pauvreté a faiblement reculé, passant de 48,9% en 2008 à 51% en 2011 avant de chuter à 46,3% en 2015, indiquant la faible inclusivité de la croissance économique, surtout chez les jeunes. Le taux de chômage a reculé certes; mais reste prépondérant en milieu urbain, avec un niveau plus important chez les jeunes (3,9% chez la tranche d'âges 15-24 ans et 3,5% dans celui des 25-35 ans).

Le PEP soutient actuellement une recherche expérimentale de la CAPEC sur l'inclusion sociale des jeunes vulnérables en Côte d'Ivoire. L'enquête de base qui a été menée en février 2020 sur un échantillon de 541 jeunes vulnérables pré-identifiés indique que les jeunes éligibles sont en grande partie non scolarisés (école primaire), ont des conditions de vie difficiles (vie dans la rue, faible niveau de revenu, abus de drogues et d'alcool) marquées par la rupture des liens familiaux. La Côte d'Ivoire, qui est l'un des pays les plus durement touchés en Afrique de l'Ouest par la pandémie de COVID avec près de 5 000 décès et 38 cas confirmés au 15 juin, risque d'aggraver la propagation de la maladie.

Pour atténuer l'impact négatif de la pandémie, le gouvernement a lancé une série de politiques sociales et économiques, dont un filet de sécurité sociale destiné aux plus vulnérables, tels que les ménages dirigés par une femme, les personnes âgées et les jeunes vulnérables, en allouant une allocation trimestrielle de 75 000 CFA à chaque bénéficiaire. En outre, le ministère de la jeunesse a conçu une campagne spécifique et des messages de sensibilisation à l'intention des jeunes, y compris les plus vulnérables.

Les objectifs de cette recherche sont d'évaluer l'impact du programme d'atténuation COVID 19 sur les jeunes vulnérables en Côte d'Ivoire. Plus précisément, la recherche vise à répondre aux questions suivantes :

- Comment les jeunes vulnérables font-ils face à la pandémie et respectent-ils les directives sanitaires ?
- Les jeunes vulnérables réduisent-ils leur consommation de drogue et d'alcool pendant la pandémie ?
- Comment perçoivent-ils les politiques mises en œuvre jusqu'à présent ?
- Quel est l'impact du programme de communication et de la politique de filet de sécurité sur le bien-être des jeunes et la participation au marché du travail ?

2. Objectifs de l'étude

L'objectif général de la proposition est d'analyser l'impact de la pandémie COVID 19 sur les jeunes vulnérables. Plus précisément :

- Évaluer la perception et le comportement des jeunes pendant la pandémie
- Évaluer l'impact de la stratégie de communication sur le comportement de distanciation sociale des jeunes
- Mesurer l'impact de la politique du filet de sécurité sociale sur les jeunes vulnérables
- Évaluer l'impact des mesures d'atténuation sur la participation au marché du travail des jeunes

3. Méthodologie

L'étude s'appuiera sur les informations de l'enquête de base pour mener une enquête auprès des jeunes vulnérables. Une composante COVID 19 sera incluse dans le questionnaire à cette fin.

L'enquête de référence indique que près de 38 % des personnes interrogées ont affirmé avoir reçu une rémunération d'un emploi ou gérer une petite entreprise au cours des 7 jours précédant l'enquête. En fournissant une bonne connaissance de la pandémie et des mesures de protection aux jeunes vulnérables, on est susceptible de créer un climat de confiance entre eux et leurs employeurs/clients, ce qui permettra de réduire leur vulnérabilité.

L'étude aura recours à la régression linéaire simple lorsque la variable de résultat est continue (revenu par exemple) et l'économétrie des variables qualitatives (modèle logit) pour les indicateurs discrets (participation au marché de travail). L'analyse du genre sera privilégiée.

4. Résultats attendus

A la suite de cette étude :

- Le comportement des jeunes vulnérables vis-à-vis de la pandémie de COVID-19 est montré ;
- La perception des interventions publiques par les jeunes vulnérables est connue ;
- L'impact des mesures de mitigation COVID-19 sur la vulnérabilité des jeunes est mesuré.

Etude 6: Évaluation de l'impact des politiques publiques liées à la Covid-19 sur la résilience des acteurs du secteur informel en Côte d'Ivoire / Prof. AHOURE Alban A. E.

1. Contexte et Justification

La pandémie du coronavirus (Covid-19), qui s'est déclenchée en Chine en fin 2019 et s'est propagée dans plusieurs pays dans le monde, n'a pas épargné les pays d'Afrique. Selon la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)³, la croissance des économies du continent va enregistrer cette année un recul variant de 1,8 % à 3,2 %. En conséquence, entre 5 et 29 millions de personnes pourraient plonger sous le seuil de pauvreté extrême de 1,90 dollar par jour.

Les mesures de prévention (confinement, restriction de circulation des personnes et dans une certaine mesure des biens) dont la fermeture des restaurants, des bars, des maquis, des boîtes de nuits, l'interdiction de la vente des baguettes de pains par les boutiquiers, etc. auront un impact sur les emplois, l'offre de biens et services, la productivité des facteurs, les revenus, la consommation, globalement sur l'économie réelle.

Pour réduire les effets néfastes sur les entreprises et les ménages, le Gouvernement ivoirien a élaboré et mis en œuvre un Plan de soutien Economique, Social et Humanitaire, d'un coût global de 1 700 milliards FCFA (2,5875 milliards d'Euros). Ces mesures comprennent : (i) des aides aux ménages et aux entreprises (Fonds de solidarités/Soutien, paiements de factures d'électricité, eau, etc.), (ii) l'accompagnement des entreprises et (iii) des dérogations fiscales et douanières pour les entreprises.

³ <https://www.un.org/fr/%C3%A9quipe-de-communication-de-la-riposte-de-l%E2%80%99onu-au-covid-19/covid-19-l%E2%80%99impact-sur-la-pauvret%C3%A9>

Au titre du fonds de soutien aux acteurs du secteur informel, il est prévu l'affectation de 10 milliards de FCFA des ressources de ce fonds à la phase transitoire. Pour ces entreprises, un accent est prioritairement accordé aux secteurs d'activités concernés par les mesures de fermeture décidées dans le cadre du Plan de Riposte Sanitaire à savoir les Restaurants, les Maquis, les Bars, les activités de loisirs, et les activités de spectacles. Une attention particulièrement est également accordée aux secteurs d'activités impactés par la distanciation sociale et l'isolement du Grand Abidjan. Il s'agit notamment du secteur des transports, les salons de coiffure et de beauté, les unités de petite transformation, et le commerce dans les marchés.

Cette étude vise à analyser l'impact de cette mesure à l'endroit du secteur informel et des autres stratégies locales et individuelles, sur la résilience des acteurs de ce secteur et particulièrement de ceux des secteurs d'activités les plus impactés.

2. Objectifs de l'étude

L'objectif général de cette étude est de contribuer à une meilleure compréhension des incidences socio-économiques des politiques publiées mises en œuvre dans le cadre de la riposte à la Covid-19 et des stratégies de résilience des populations. De façon spécifique, cette étude permettra de :

- (1) évaluer les changements dans les activités, les revenus, la consommation des acteurs du secteur informel en Côte d'Ivoire ;
- (2) évaluer l'impact de la politique d'appui financier au secteur informel sur la résilience des acteurs de ce secteur ;
- (3) évaluer l'impact des mesures locales et individuelles sur la résilience (maintien de l'activité, préservation des revenus et de la consommation des acteurs du secteur informel).

3. Méthodologie

Cette étude exploitera les données secondaires, les données qualitatives et quantitatives qui seront collectées dans le cadre du projet financé par le CRDI sur les Impacts des politiques publiques liées à la Covid-19 sur le secteur informel, les femmes et les jeunes en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Burkina-Faso et au Sénégal.

Nous aurons recours dans un premier temps au modèle de régression par discontinuité pour mesurer l'impact des politiques en nous référant aux critères d'éligibilité. Aussi, cette approche nous permettra-t-elle d'utiliser la discontinuité observée autour du seuil d'éligibilité pour estimer l'impact de cette politique. Cette approche d'évaluation locale de l'impact de la politique permettra de mettre en exergue l'efficacité de cette politique et donc d'appréhender si les transferts monétaires devraient être étendus ou non à un ensemble plus large.

Les données collectées (trois passages) seront également utiles pour envisager d'autres méthodes d'études d'impacts tels que les Effets moyens de traitement par l'appariement sur score de propension (PSM), la méthode de la double différence (DD) et l'inverse probability weighted adjusted regression (IPWRA) pour corriger pour les biais de sélection et d'endogénéité.

4. Résultats attendus

Cette étude permettra d'attendre les résultats suivants :

- les changements dans les activités, les revenus, la consommation des acteurs du secteur informel sont appréhendés ;
- l'impact de la politique d'appui financier au secteur informel sur la résilience des acteurs de ce secteur est évalué ;
- l'impact des mesures locales et individuelles sur la résilience (maintien de l'activité, préservation des revenus et de la consommation des acteurs du secteur informel, est également mesuré.

2.2- PUBLICATIONS

Au titre des publications, tel que recommandé par le Comité de Pilotage, les Lettres de Politique Economique (LPE) issues des études et recherches réalisées par la CAPEC au cours des 2017, 2018, 2019, 2020 et les 06 études de 2021 seront publiées pour des institutions spécifiques.

Il est prévu de publier au total 20 LPE au titre de l'année 2021. La CAPEC continuera à mettre en ligne sur son site web les résultats de ses études et recherches et à les transmettre sur clés USB aux participants à ces séminaires ou conférences.

2.3- FORMATION

Au cours de l'année 2021, la CAPEC réalisera des sessions de formation au profit des cadres du secteur public, du secteur privé et de la société civile sur demande. Dans le cadre des projets financés par le CRDI,, des sessions de formation seront organisées au profit des Chercheurs et Doctorants. Un media training sera également organisé au profit des chercheurs et une session de formation au profit du Personnel d'appui.

2.4- SEMINAIRES DE DISSEMINATION, FORUM, INTERFACE ET GOUVERNANCE

En vue de faire connaître les résultats des travaux de recherche de la CAPEC aux décideurs et au grand public des divers secteurs (administration, secteur privé, collectivités locales, ONG, Société Civile, etc.), deux séminaires de dissémination seront organisés par la Cellule en 2021.

La CAPEC prévoit organiser dans le premier trimestre 2021, le séminaire de lancement du projet CRDI 4 et 5 sur respectivement : (i) l'impact des politiques publiques liées à la pandémie de la covid-19 sur le secteur informel, les jeunes et les femmes : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire et (ii) l'impact des programmes socio-éducatif d'encadrement de la petite enfance des communautés défavorisées sur l'autonomisation de la femme au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.

Afin de continuer à contribuer à l'émergence d'une culture d'Evaluation et de reddition de compte en Côte d'Ivoire, la CAPEC compte cette année encore soutenir l'ONG 2IEval dans l'organisation de la sixième édition du Prix Evaluation d'Or.

Pour veiller à l'orientation stratégique et mener à bien sa mission de supervision, le Comité de Pilotage de la CAPEC organisera deux réunions statutaires en 2021 dans les mois de juin/juillet et décembre. Toutefois, une réunion extraordinaire pourra se tenir en cas de nécessité.

2.5- ETUDES ET RECHERCHES A TITRE ONEREUX

La CAPEC prévoit contribuer une fois de plus à la réalisation de différentes études à titre onéreux. Au regard du bilan 2020, la CAPEC s'attend à réaliser 6 nouvelles études à titre onéreux pour 2021 en plus des études de 2020 à achever.

2.6- APPUIS TECHNIQUES ET CONVENTIONS

Comme en 2020, la CAPEC prévoit continuer son assistance technique aux différents ministères qui la solliciteront ainsi qu'autres acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile. Elle a finalisé la signature et la mise en œuvre effective de la Convention avec le Ministère de l'Economie et des Finances. Elle est disposée à collaborer avec d'autres institutions et ministères qui solliciteraient son appui.

2.7- AUTRES ACTIVITES

En plus des activités classiques, d'autres activités seront réalisées dans le courant de l'année 2021. Il s'agit, entre autres, de :

- les audits des gestions des années 2018, 2019 et 2020.
- la coopération avec des institutions internationales pour l'organisation d'activités,
- des réunions de l'équipe de travail et de séminaires internes dans le cadre de formations internes ou de réalisation d'études pour des institutions.

2.8- RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de l'exécution de ce programme d'activités sont récapitulés dans le tableau ci-après.

Résultats attendus du programme d'activités 2021

Activités		Résultats attendus
1	Etudes et recherches	6 études en 2021
2	Publication	- Publication de 20 LPE pour des institutions spécifiques
3	Formation des Cadres du secteur public, du Secteur privé, de la société civile et Formation du Personnel et des Chercheurs de la CAPEC	- 02 pour les Cadres - 02 pour les Chercheurs - 01 pour le Personnel d'appui
4	Séminaire de dissémination, Forum, Interface, Gouvernance	- Organisation de deux (2) Séminaires de dissémination des résultats des études et recherches - Organisation du séminaire de lancement des projets CRDI 4 et 5 sur respectivement : (i) l'impact des politiques publiques liées à la pandémie de la covid-19 sur le secteur informel, les jeunes et les femmes : Burkina Faso, Cameroun, côte d'ivoire. (ii) l'impact des programmes socio-éducatif d'encadrement de la petite enfance des communautés défavorisées sur l'autonomisation de la femme au Burkina Faso et en Côte d'ivoire. - Organisation de la sixième édition du Prix d'Evaluation d'Or avec 2IEval - Organisation de deux (2) réunions ordinaires et une réunion extraordinaire du Comité de Pilotage.

5	Etudes et recherches à titres onéreux, Mobilisation des ressources	- Participation aux appels d'offres pour des études et recherches à titre onéreux -6 nouvelles études ; - Présentation des requêtes
6	Appuis techniques	- Conventions
7	Autres activités	- Faire auditer la gestion des années 2020

3- INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUES

3.1- INDICATEURS DE PERFORMANCE

Dans la lignée des années précédentes, l'évaluation des performances de l'année 2021, se fera dans le **cadre du Plan de Suivi et Evaluation établi avec l'aide du Responsable du Suivi et Evaluation.** L'évaluation des chercheurs et du personnel d'appui, se fera grâce à la fiche élaborée à cet effet.

3.2- RISQUES

Les activités de l'année 2021 devront être financées dans la majeure les fonds propres mobilisés à travers des activités à titre onéreux. Le risque majeur sur l'atteinte des résultats attendus demeure la mobilisation des ressources. La signature de la Convention avec le MEF et l'aboutissement de l'appui budgétaire sollicité par le Monsieur le Président de l'Université FHB pour la CAPEC, pourront amoindrir ce risque.

CONCLUSION

L'année 2021 est le début du nouveau Plan National de Développement (PND 2021-2025). De nombreux défis restent à relever pour accélérer la transformation structurelle de l'économie. La CAPEC prévoit conduire six (06) travaux d'études et recherches dans le cadre du programme interne de recherche de la CAPEC, ainsi qu'une douzaine d'études, dont 6 nouvelles, au profit des bailleurs. Ces études et recherches en plus des séminaires de dissémination, des conférences, des autres activités de communication (prix d'excellence, etc.) et des formations, devront contribuer non seulement à renforcer les capacités des décideurs mais aussi à orienter les politiques économiques.

Le budget temps des chercheurs, le chronogramme de réalisation des activités et le budget sont présentés en annexes.

ANN

EXES ANNEXE 1 : BUDGET TEMPS DES CHERCHEURS

Les budgets temps des chercheurs dans la mise en œuvre du programme d'activités 2021 de la CAPEC et représentent leur programme de travail individuel. L'unité de mesure est la semaine. Les activités inscrites dans les budgets-temps s'échelonnent sur une année subdivisée en quatre (4) trimestres.

ACTIVITES	Janv-Mars	Avril-Juin	Juillet-Sept	Oct-Decembre	TOTAL	
					Semaines	En %
Recherches	2,50	2,50	1,00	1,00	7,00	16,67
Thématiques	2,00	2,00	0,50	0,50	5,00	12,50
Suivi et évaluation	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	4,17
Publications	1,00	1,00	0,75	0,75	3,50	9,72
LPE	1,00	1,00	0,75	0,75	3,50	9,72
Formation	1,00	1,00	0,50	0,50	3,00	8,33
Internes CAPEC	1,00	1,00	0,50	0,50	3,00	8,33
Cadres administration	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Séminaires et Conférences	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00	2,78
Internes CAPEC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Externes publiques	0,25	0,25	0,25	0,25	1,00	2,78
Administration CAPEC	2,00	2,00	3,00	2,00	9,00	25,00
Réunion CAPEC	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	5,55
Permanence	1,50	1,50	2,50	1,50	7,00	19,44
Sous Total Activités CAPEC	6,75	6,75	5,50	3,50	22,50	62,50
<i>En % du Total Global</i>	<i>62,79</i>	<i>62,79</i>	<i>64,70</i>	<i>58,33</i>	<i>62,50</i>	
Enseignements	4,00	3,00	3,00	1,50	11,50	31,94
Congés	0,00	1,00	0,00	1,00	2,00	5,55
Sous Total hors CAPEC	4,00	4,00	3,00	2,50	13,50	37,50
<i>En % du Total Global</i>	<i>37,21</i>	<i>37,21</i>	<i>35,30</i>	<i>41,67</i>	<i>37,50</i>	
TOTAL GLOBAL	10,75	10,75	8,50	6,00	36,00	100,00